Agriculture : l'amende de Bruxelles à la France qui valait un milliard

Article rédigé par France Audace, le 11 février 2015

Bruxelles vient de sanctionner 15 pays membres de l'Union européenne qui ont versé trop d'aides à leurs agriculteurs. Sur les 1,45 milliard d'euros d'amende, la France s'est vue attribuée la sanction la plus lourde, avec un milliard à rembourser dans le cadre de la PAC (politique agricole commune) à elle toute seule! La Roumanie est en seconde position, avec seulement 128 millions d'euros...

Paris se voit reprocher de ne pas avoir assez vérifié le bien fondé des aides versées, notamment en matière d'écoconditionnalité et de calculs des surfaces agricoles éligibles.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, a assuré que « les agriculteurs ne seront pas comptables de cet apurement » et que « les aides à venir dans le cadre de la PAC ne bougeront pas ». Les contribuables français paieront...

Cet exemple démontre une nouvelle fois que la souveraineté nationale n'est plus qu'un souvenir. Par ailleurs, est-il raisonnable de sanctionner un secteur déjà bien mal en point ? Nombreux sont nos agriculteurs qui cèdent au désespoir, démunis face à la mondialisation, assaillis par une administration qui les entrave plutôt qu'elle ne les protège. On déplore ainsi un suicide tous les deux jours dans la profession. Triste record.

Frederic Billot/France Audace – Liberté politique
